



# AVIS PUBLIC

## DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-12-09-02 CONCERNANT LE TRAITEMENT DU MAIRE ET DES ÉLUS MUNICIPAUX

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, Maryse Bourque, directrice générale greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire du **13 janvier 2026**, le conseil municipal procédera à l'adoption du Règlement 2025-12-09-02 sur le traitement du maire et des élus municipaux.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la direction générale.

Donné à Baie-Johan-Beetz, ce 10<sup>ème</sup> jour de décembre 2025.

Maryse Bourque

Directrice générale greffière-trésorière